



COMMUNE DE COISE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13/10/2022 à 20h30

Liste des délibérations prises au cours de cette séance

Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités
Territoriales

Le conseil municipal de Coise, qui s'est réuni le 13 Octobre à 20h30 à la
mairie, sous la présidence de Mr Philippe BONNIER, maire, a pris les
décisions suivantes :

N°de la délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
01.10.22	DECISION MODIFICATIVE N°2-2022	Approuvé à l'unanimité
02.10.22	APPROBATION DE LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE COISE	Approuvé à l'unanimité
03.10.22	APPROBATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE GESTION DES EAUX PLUVIALES DE LA COMMUNE DE COISE	Approuvé à l'unanimité
04.10.22	INSTAURATION DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LES ZONES URBAINES ET A URBANISER DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE COISE	Approuvé à l'unanimité
05.10.22	SUBVENTION A L'OGEC : ANNEE SCOLAIRE 2022-2023 – CONTRAT D'ASSOCIATION	Approuvé à l'unanimité
06.10.22	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER 2021 DUE A LA COMMUNE PAR ORANGE	
07.10.22	REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DES COMMUNES PAR LES OUVRAGES DES RESEAUX PUBLICS DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE PAR ENEDIS POUR L'ANNEE 2022	Approuvé à l'unanimité

**Le Maire,
Philippe BONNIER**



Mise en ligne sur le site internet le :
Affichée le :